

Cepoy • Communication



Lettre d'information Municipale

N° 75 - Octobre 2014





Infos services

Mairie de Cepoy

11, avenue du château 45120 Cepoy

mairie@ville-cepoy.fr

Accueil	02 38 99 05 05
Réservation de salles	02 38 99 05 05
Service urbanisme	02 38 99 05 07
Service communication	02 38 99 05 13
Service animation/culture	06 22 22 73 99
Service sécurité	06 22 22 73 99
Service des sports	06 22 22 73 99
Affaires scolaires	02 38 99 05 05
Service technique	02 38 85 49 27
École maternelle	02 38 85 50 90
École élémentaire	02 38 85 28 27
Garderie	02 38 07 00 37
Auberge de Jeunesse	02 38 93 25 45
État civil	02 38 99 05 05
Objets trouvés	02 38 99 05 05
Syndicat des Eaux	02 38 85 17 62
Pompiers	18/ 02 38 90 07 37
SAMU	15
Gendarmerie	02 38 96 36 80
Police secours	17/ 02 38 28 38 28
Police intercommunale	02 38 28 00 17 ⁽¹⁾
SMIRTOM	02 38 87 37 38
Déchetterie	02 38 93 30 08
Urgence gaz nature	0 800 47 33 33 ⁽²⁾
Contrat gaz naturel/électricité	09 69 324 324 ⁽²⁾

(1) en dehors des heures de présence, contacter la gendarmerie

(2) prix de l'appel selon opérateur

Sommaire

Le mot du Maire	3
Informations municipales	4 à 9
- Commission communication	4
- Commission animation	4
- Commission sécurité	5
- Commission Agenda 21	6
- Commission des travaux	7
- Commission sociale et affaires générales	7 et 8
- Commission des affaires scolaires et de la petite enfance	8 et 9
Informations locales	10
Histoire de Cepoy	11/12
Vie associative	13 à 17
Divers	18/19

Le Cepoy Communication est le magazine trimestriel
de la ville de Cepoy (Loiret).

Directeur de publication : Jean-Paul Schouleur
Responsable de la rédaction : Commission Communication
Site de Cepoy : www.ville-cepoy.fr

Pour toutes vos suggestions, merci d'adresser un mail à :
carole.jestadt@ville-cepoy.fr
Tél. 02 38 99 05 13

Imprimé en France par l'Imprimerie Leloup

Le mot du Maire



La rentrée scolaire 2014/2015 a représenté pour les écoliers cepoyens le départ de bouleversements dans leur quotidien à la suite de la réforme des rythmes scolaires.

Après quelques semaines de fonctionnement des nouvelles activités périscolaires (NAP), force est de constater que si tout n'est pas parfait, le bilan est néanmoins satisfaisant. Les ajustements décidés par le comité de pilotage et les intervenants amélioreront l'organisation pour le bien-être des enfants.

Je tiens à remercier très vivement la Commission Scolaire pour son travail de préparation qui a débuté dès la précédente rentrée scolaire. Je suis également attentif à l'action des intervenants et en particulier des bénévoles qui s'investissent pour les enfants.

Autre motif de satisfaction concernant le Centre de Loisirs. Celui-ci, ouvert chaque année au mois de juillet, a été, après contrôle, chaleureusement félicité par la Direction Départementale Jeunesse et Sports. Merci à tous les animateurs et en particulier à leur directrice pour leur travail et dévouement.

En ce qui concerne les travaux :

- Réfection, en cours, de l'avenue du Château ainsi que des joints et trottoirs des ponts. Cette route étant départementale, la charge financière a été imputée au Conseil Général.

- La société ERDF a terminé l'enfouissement du réseau de moyenne tension qui traversait en aérien la commune.

Je vous invite également à vous rendre quai de Vaussel afin de découvrir un important passage à gué qui vous permettra d'atteindre l'étang de Vaussel et l'ensemble des différents plans d'eau.

De nombreux dossiers sont actuellement au stade des démarches administratives parmi lesquels :

- L'achat du rez-de-chaussée de la maison Moktari située rue Saint-Antoine afin d'y transférer ultérieurement la bibliothèque municipale, l'autre partie du bâtiment ainsi que le terrain étant pris en charge par l'AME

- L'étude à mener par un architecte-programmiste, en collaboration avec les différents utilisateurs, afin de définir les plans de la future salle polyvalente

- La déclaration d'utilité publique initiée par la commune pour la création du parking de l'écluse se situe dans la période des deux mois de recours éventuel qui suit la décision favorable de la préfecture.

Au niveau de l'action sociale, le CCAS, sous la houlette de sa responsable, a mené à bien différents dossiers sensibles dont l'aide à des personnes en grande difficulté, tâche qui nécessite beaucoup d'implication personnelle.

Je souhaiterais souligner le dynamisme du commerce local avec l'arrivée de nouveaux partenaires dans le secteur de la boucherie, de la coiffure, des spécialités portugaises et la prochaine réfection de la devanture du magasin Vival. Afin de pérenniser les commerces cepoyens, il importe que chacun d'entre nous leur réserve une part de nos achats sans oublier de consulter les artisans locaux, le cas échéant.

Le jury régional du fleurissement a auditionné Cepoy les 18 et 21 juillet 2014 et lui a attribué sa 1^{ère} fleur. Félicitations à l'équipe municipale et au personnel du service technique pour ce résultat.

Jean-Paul Schouleur

Toute l'actualité de votre village sur son site internet et sur Facebook !

www.ville-cepoy.fr

Cepoy
Un Village où il fait Bon Vivre

Mairie de Cepoy

Inscription listes électorales

Inscription sur les listes électorales avant le **31 décembre 2014** pour les personnes, âgées d'au moins 18 ans ayant emménagé sur la commune de Cepoy. Les inscriptions se réalisent en Mairie. Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans. En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire. Pour être électeur, il faut remplir les conditions suivantes :

- être âgé d'au moins 18 ans la veille du 1^{er} tour du scrutin ;

- être de nationalité française (les citoyens européens résidant en France peuvent s'inscrire sur les listes complémentaires mais seulement pour participer aux élections municipales et/ou européennes) ;
- jouir de ses droits civils et politiques.

Documents nécessaires :

- Ancienne carte d'électeur (le cas échéant)
- Justificatif de domicile
- Carte d'identité ou livret de famille
- Un formulaire à remplir en Mairie

Commission Communication

Carnet Rose

Le 6 septembre dernier, Ruby, Fabio, Mickaël et leurs parents ont chaleureusement été accueillis à la Mairie lors d'une réception en l'honneur de leur venue au monde. A cette occasion, le Maire, assisté des élus, leur a remis un bel album qui retracera les plus beaux moments de leurs premières années. Premiers pas, premiers sourires, premières dents... Il y a de quoi remplir le 1^{er} tome d'une longue série. Bienvenue à Cepoy !



La Commission Communication remercie tous les auteurs des articles qui enrichissent le bulletin municipal à chaque parution. Nous vous rappelons que le prochain Cepoy Communication paraîtra à la mi-janvier. Merci de nous faire parvenir vos articles, photos, et suggestions **avant le 20 décembre**.

Maisons fleuries

Initialement prévue le 5 octobre, la cérémonie des récompenses est reportée au **16 novembre 2014**.

Commission Animation



Pique-Nique

C'est sous un beau soleil, lors de la fête St Loup et pour la deuxième année, qu'un pique-nique a été organisé à l'initiative de la Commission Animation. Les Cepoyens sont venus nombreux prendre l'apéritif offert par la municipalité, puis déjeuner sur l'ensemble de l'Isle qui se prête parfaitement à ce type de manifestation. Quelques personnes ont pu profiter du barbecue, mis à disposition, pour leurs grillades. Le pique-nique sera reconduit l'année prochaine.

Calendrier des fêtes 2015

La mise en place du calendrier des fêtes 2015, aura lieu le **17 octobre** à 20h dans la salle « Perce Neige ». La présence d'un ou deux représentants de chaque association est impérative. Il sera évoqué, aussi, pendant cette réunion, la présence et les activités des associations à l'occasion du Téléthon qui se déroulera le samedi 6 décembre.

Soirée Beaujolais

A l'occasion de l'arrivée du Beaujolais Nouveau, une soirée « Dégustation » sera organisée.

Une participation de 3€ sera demandée et ainsi les Cepoyens pourront déguster le Beaujolais Nouveau accompagné d'une assiette de cochonnailles.

Cette soirée est programmée le **jeudi 20 novembre**, à partir de 18h30, salle polyvalente.

Téléthon

Cette année encore la commune va participer, avec l'aide des associations, au Téléthon 2014 qui se déroulera le **6 décembre 2014**. Le thème sera évoqué lors de la réunion du calendrier des fêtes le **17 octobre**. Il est demandé aux associations de commencer à réfléchir sur l'activité qu'elles souhaiteraient mettre en place.

Sécurité aux abords de l'école

Avec la rentrée scolaire, la circulation est beaucoup plus dense aux heures d'ouverture et de fermeture de l'école : il est rappelé que les règles de sécurité sont de rigueur.

En aucun cas, le « dépose-minute » des enfants ne doit se faire à la hauteur ou même à l'intérieur du rond-point. Par contre, le « dépose-minute » peut s'effectuer sur le parking face à la Maison de la Suède. Vos enfants pourront cheminer jusqu'au passage protégé, sécurisé par la présence d'un adulte ou de la Police Intercommunale.

Le stationnement, aux abords de l'école et de l'entrée du Château est réglementé et doit être respecté pour la sécurité des enfants ou piétons empruntant les trottoirs. Le non-respect de la réglementation en vigueur fera l'objet d'une verbalisation, comme le prévoit le code de la route.

L'accès à l'école, rue de la Gare, va être sécurisé dans les semaines à venir : mise en place d'une zone « 30 » sur une partie de la rue, un marquage au sol de type « damier » tracé devant la sortie du parking de l'école. Le stationnement sera réglementé aux heures d'ouverture et de fermeture de l'école.

Parking Maison de la Suède

Le stationnement du parking face à la Maison de la Suède passera prochainement en « Zone Bleue ».

Circulation à vélo

Lors de la période hivernale et suite au changement d'horaire, la visibilité est réduite. Beaucoup d'enfants traversent le village à vélo pour se rendre à l'école ou au collège. Les vélos doivent obligatoirement être équipés d'un système d'éclairage en état de fonctionnement et le port d'un gilet de sécurité est conseillé.

Incivilités

La période estivale a été assez calme en termes d'incivilités (cambriolage, etc.). La présence des caméras et celle de la police intercommunale contribuent à ce bon résultat. Si vous remarquez des situations inhabituelles ou la présence de personnes ayant un comportement anormal, n'hésitez pas à contac-

ter la Police Intercommunale : du Lundi au Vendredi, en journée, ou la Gendarmerie Nationale : la nuit, les samedi et dimanche.

N° de la police intercommunale :
02 38 28 00 17

Vitesse

Il a été observé que dans certaines rues la vitesse n'est pas respectée, ce qui engendre des risques, notamment pour les enfants ou les personnes âgées. Des contrôles de vitesse vont être effectués afin de sécuriser les rues du village.

La Police Intercommunale

Cinq policiers municipaux, rattachés à l'Agglomération et constituant ainsi la Police Intercommunale, sont chargés de faire respecter l'ordre, de veiller au respect des règles de civilité et d'assurer la sécurité des habitants des communes de Cepoy, Corquilleroy, Pannes et Paucourt.

Le service de Police Intercommunale est placé sous l'autorité administrative du Président de l'Agglomération Montargoise et Rives du Loing et sous l'autorité directe des Maires au niveau fonctionnel et judiciaire.

L'équipe est ainsi composée de :

- Régis LELIEVRE, chef de service
- Xavier LARRAS, brigadier
- Bruce KAROLCZAK, gardien

- Christian RAMEAU, brigadier
 - Annick MONIN, stagiaire
- Parmi leurs nombreuses missions, les policiers intercommunaux sont chargés plus particulièrement de veiller :
- à la sécurité des personnes et des biens,
 - à la surveillance de la voie publique, des bâtiments communaux,
 - au respect des arrêtés municipaux,
 - à la surveillance des abords des établissements scolaires, en particulier lors des entrées et sorties des élèves,
 - à la sécurisation des lieux privés en partenariat avec la Gendarmerie Nationale, liée à "l'Opération Tranquilité Vacances",
 - au respect du Code de la route (stationnement, zone bleue, mise en fourrière,

contrôle de vitesse, immobilisation de véhicules...),

- au recensement et délivrance d'un permis pour les chiens dangereux,
- au relevé des infractions au code de l'Urbanisme.

Les bureaux de la Police Intercommunale sont établis à proximité de la Mairie de Cepoy, 11 ter Avenue du Château 45120 CEPOY.

Contact e-mail :
police.intercommunale@agglomontargoise.fr



Commission Agenda 21

Mise en place d'un agenda 21 local



Nous l'avions annoncé dans notre programme électoral ! Nous allons mettre en place un agenda 21 local sur la commune. C'est une commission présidée par Régis Guérin, composée de Carole Jestadt, Charline Lefèvre, Laurence Lecomte, Pierre-Arnaud Texier et Etienne Carrouée qui œuvre sur ce dossier.

Qu'est-ce qu'un agenda 21 local ?

L'agenda 21 local est un programme d'actions destinées à être mises en œuvre progressivement et de manière pérenne pour favoriser le développement durable à l'échelle du territoire. Il se construit avec les acteurs locaux et la population. Il repose sur les fondements du développement durable issus du sommet de la terre de Rio en 1992 que sont :

- la lutte contre le changement climatique,
- la préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources,
- la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations,
- l'épanouissement de tous les êtres humains,
- une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsable.

L'objectif principal d'un Agenda 21, c'est le développement du territoire, mais en replaçant les êtres humains au cœur de toutes les préoccupations (ceux qui y vivent aujourd'hui comme les générations futures).

L'Agenda 21 local intègre à la fois des aspects économiques, sociaux et environnementaux. Il tient compte aussi bien des caractéristiques locales du territoire que des enjeux globaux planétaires.

A ce jour, sur proposition de la Région Centre, nous avons candidaté pour obtenir l'assistance d'un cabinet consultant pris en charge par la Région pour nous aider dans la constitution de ce document.

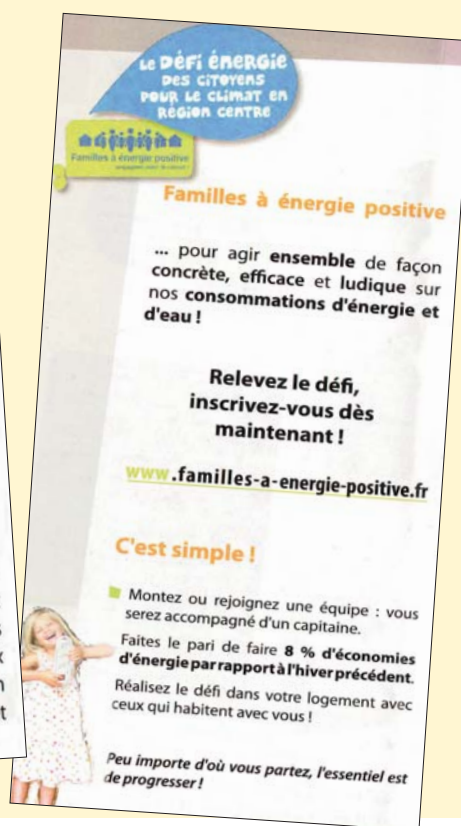
Nous avons eu le plaisir d'apprendre durant l'été que notre dossier a été retenu au même titre que 16 autres communes. **La réunion de lancement de ces chantiers de réflexions se tiendra le 17 novembre prochain à Orléans.** Nous reviendrons régulièrement sur ce projet dans ces colonnes.

Dans ce cadre, nous vous proposons de nous retrouver au sein d'une réunion
« Tu perds watt »
pour tout savoir sur les économies d'énergie que ce soit dans nos modes de vie ou dans les investissements nécessaires et les aides associées.

**Le vendredi 28 novembre
à 18h30 salle polyvalente**

Rencontre animée par un conseiller de
l'ADIL- ESPACE INFO ENERGIE
Soyez nombreux à venir bénéficier des conseils de l'ADIL

**Vous pouvez
aussi participer
au Défi Energie
détaillé ci-contre**



Commission **travaux**

Gué du Rosier Blanc au niveau du quai de Vaussel :

- Les travaux, réalisés par l'Agglomération Montargoise, sont terminés. Ils permettent la liaison entre le quai de Vaussel et son plan d'eau dans le cadre d'un aménagement de l'ensemble des étangs de Cepoy. Le chemin sera accessible aux piétons, promeneurs et cyclistes.



Véloroute :

- Les travaux de la Véloroute sont bien avancés au niveau de Cepoy. A suivre maintenant ceux concernant l'aménagement du quai du Port. Les travaux sont réalisés conjointement par l'Agglomération Montargoise et le Conseil Général.

- **Rappel** : cette liaison en bordure de canal est destinée à la liaison douce (vélo/piéton) trans-agglo, permettant à terme, de relier la Seine à la Loire par les canaux.



Avenue du Château :

Des travaux ont été réalisés au niveau de la chaussée et du pont de la Girafe : reprise de la bande de roulement (l'enrobé), des joints des tabliers et des bordures de trottoirs.



Fleurissement :

- La campagne de fleurissement de l'été a battu son plein cette année et la météo a permis aux massifs de se développer sans difficultés liées à la sécheresse ou le manque de soleil. Les fleurs estivales vont laisser place au fleurissement hivernal.

A venir :

- Salle Pierre Gaston, remplacement des fenêtres
- Réfection des trottoirs allée des Pins (durant le mois d'octobre)
- Rue des Alouettes, appel à projet (janvier 2015), reprise de chaussée, identique à la 1^{ère} partie réalisée en 2013.

Commission **sociale et affaires générales**

Repas des séniors

Dimanche 23 novembre 2014, salle René Larcheron à Ferrières-en-Gâtinais
Offert par la municipalité

Nous renouvelons la formule de spectacle, type cabaret, représenté par le groupe Franck Derivault avec ses danseuses, un brin dénudées et appréciées de tous.

Une large place sera réservée durant l'après-midi à la danse et ce jusqu'à 18h45. Comme les autres années, les bénéficiaires du repas sont les Cepoyens(-nes) âgés(es) de 65 ans et plus. Pourrons également s'inscrire les personnes plus jeunes ou des accompagnateurs moyennant une participation de 34 €. **Les inscriptions seront prises en Mairie à partir du 20 octobre jusqu'au 8 novembre.**

2 cars seront mis à disposition pour le transport à Ferrières-en-Gâtinais. Seuls les inscrits pourront participer à ce repas et après-midi festifs.

Colis offerts par la commune

La distribution des colis de Noël, offerts par la municipalité, aura lieu **le samedi 13 décembre 2014 dans la matinée.** Ces colis sont réservés aux Cepoyens(-nes) de 70 ans et plus

qui sont dans l'impossibilité de participer au repas du 23 novembre. **Les inscriptions seront enregistrées en Mairie à partir du 20 octobre jusqu'au 8 novembre.**

CCAS

Nos aînés

- **Mme Olympe Amaury**, 113 ans depuis le 16 juin, aînée des Cepoyennes

- **M. Gaston Vautier**, 103 ans, aîné des Cepoyens

M. Gaston Vautier a fêté ses 103 ans le 12 août à son domicile avec sa famille et ses amis. Il vit paisiblement avec sa chienne Pépette, aidé par l'ADAPA pour les gestes du quotidien et ses enfants qui lui rendent visite tous les jours. La Municipalité de Cepoy a de nouveau honoré un centenaire.



Bien vieillir à Cepoy

Enquête pour mieux connaître les besoins des personnes âgées de plus de 75 ans.

Pour rompre l'isolement des Cepoyennes et Cepoyens, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Cepoy vous propose de participer à une enquête afin de réfléchir à des actions futures :

- vous pouvez retirer en Mairie un questionnaire sur lequel vous indiquerez vos remarques et suggestions
- si vous êtes dans l'incapacité de vous déplacer, téléphonez à la Mairie (02 38 99 05 05) qui vous l'adressera et se tiendra à votre disposition pour toutes informations complémentaires.

Commission des affaires scolaires et de la petite enfance

Bonne année scolaire 2014/2015 à notre équipe enseignante ainsi qu'à leurs élèves et bienvenue aux trois nouveaux professeurs des écoles : Mmes Céline Cossat, Lucie Cornu et Coline Heaule. Cette dernière assure le quart temps de Mme Sylvie François, directrice des écoles maternelle et élémentaire.

Ecole Maternelle

L'effectif total de 52 élèves est réparti en 2 classes :

- 25 en petite et moyenne section avec Mme Catherine Giffard aidée de Mmes Isabelle Carpentier et Sylvie Plassard, le mercredi (ATSEM).

- 27 en moyenne et grande section avec Mme Sylvie François aidée de Mme Magali Ferré (ATSEM).

Ecole Élémentaire

Suite à la fermeture d'une classe en raison d'une diminution du nombre d'élèves les 5 classes se décomposent ainsi :

- 24 CP avec Mme Stéphanie Berger
- 25 CE1 avec Mme Sylvie Decourteille
- 28 CE2 avec Mme Céline Cossat
- 26 CE2/CM1 avec Mme Lucie Cornu
- 28 CM1/CM2 avec M. Benjamin Bart soit un total de 131 élèves.

Réforme des rythmes scolaires

Les nouvelles activités périscolaires (NAP) ont débuté comme prévu le 2 septembre, date de la rentrée scolaire, avec la participation de tous les intervenants.



Contrairement aux objectifs initiaux, les enfants réaliseront les mêmes activités les mardi et vendredi jusqu'aux prochaines vacances de La Toussaint et ce afin de leur permettre de s'adapter dans les meilleures conditions possibles à la réforme. Après analyse du fonctionnement actuel des ateliers, le Comité de Pilotage va déterminer l'organisation la plus favorable à considérer pour les enfants.

Le paiement des NAP soit 20 euros correspondant à la première période des activités 2014 devra intervenir avant fin décembre, en Mairie.

Restaurant scolaire

Pour mémoire, rappel des tarifs 2014 :

- 3,20 euros pour le tarif réduit,
- 3,40 euros pour le tarif normal,
- 4,30 euros pour le tarif hors commune ou occasionnel,
- 6,80 euros pour le tarif adulte.

Le paiement des repas doit s'effectuer à terme échu, en ligne sur le site internet de Cepoy (www.ville-cepoy.fr), par carte bancaire en Mairie, chèque bancaire ou postal.

Garderie

Rappel des tarifs en vigueur pour l'année 2014 :

- 2,60 euros pour le tarif du matin (6h45 à 8h30) y compris le mercredi,
- 1,50 euro pour le tarif du midi (11h30 à 12h30) le mercredi,
- 3,20 euros pour le tarif du soir (16h30 à 18h30, goûter compris).

Le règlement de la garderie peut s'effectuer en ligne sur le site internet de Cepoy (www.ville-cepoy.fr), par Chèque Emploi Service Universel (CESU), par carte bancaire en Mairie, chèque bancaire ou postal.

Relais d'Assistantes Maternelles (RAM)

Le RAM poursuit son action et Mme Raphaële Hénon, l'animatrice observe avec satisfaction un effectif constant d'assistantes maternelles et d'enfants qui participent à ses ateliers le mardi à Cepoy soit une moyenne de 8 assistantes maternelles et entre 15 et 20 enfants. Les activités se déroulent toujours dans les locaux de la garderie périscolaire sauf pendant les vacances scolaires où tout le monde se retrouve à la salle de gymnastique Cité Bauret. Cet espace plus important et équipé pour la motricité est d'autant plus apprécié que les assistantes maternelles accueillent pendant ces périodes de vacances des enfants plus âgés donc « actifs ».

Le 18 novembre 2014, une diététicienne dépendant de la Mutualité Française du Centre rencontrera, à l'occasion d'ateliers créés à la salle polyvalente de Cepoy, les assistantes maternelles pour répondre à toute question concernant l'alimentation de l'enfant.

Travaux à l'école maternelle

Réfection complète du plan de travail situé à la tisanerie (salle destinée à la préparation des outils de travaux manuels, d'éléments culinaires concernant la semaine du goût...).

Accueil de loisirs

Cette année encore, l'accueil de loisirs a ouvert ses portes au mois de juillet. Les enfants ont été encadrés tout au long du mois par 10 animateurs :

- Julie / Loïc pour le groupe des préados (10-14 ans)
- Fabien / Margot pour le groupe des grands (8-9 ans)
- Hugo / Malory / Nathalie pour le groupe des moyens (6-7 ans)
- Lison / Célia et Aurélie pour le groupe des petits (3-5 ans).

Le centre a été géré par Claudine Bauden directrice de l'accueil de loisirs, secondée par son adjoint Vincent Raffard, pour qui c'était sa dernière année. (Une remplaçante a été nommée : il s'agit de

Julie Tchabourine, animatrice à Cepoy depuis 4 ans).

L'effectif moyen par semaine était de 65 enfants. Ceux-ci ont fait de nombreuses sorties : Bowling d'Amilly, Laser Game de Montargis et de Villemandeur, le cinéma de Montargis, les piscines des Closiers, de Chautemps et celle de Châlette-sur-Loing, Goupilou, le bateau et la pêche (encadrés par M. Barbet et M. Breuil) au lac de Cepoy, la visite de la caserne des pompiers de Villemandeur, les poneys clubs de Chuelles et de Gy-les-Nonains, le parc animalier de Souppes-sur-Loing et enfin la Maison de la Nature à Châlette-sur-Loing. De plus, ils ont pu dormir au camping de Cepoy.

Le centre s'est clôturé par une fête organisée par les enfants. A cette occasion, l'équipe d'animation a remercié et remercie encore tous ceux qui ont participé au bon fonctionnement du centre ainsi que les parents pour leur confiance et espère les retrouver l'année prochaine.



Garderie

Après la journée de classe les enfants poussent la porte de la garderie pour y prendre le goûter, entendre les rires, les blagues et histoires de la journée. Puis vient le moment de s'amuser à la dînette, aux jeux, voitures, cubes et coloriages. Tout ce petit monde est encadré par Aurélie, Malory et Claudine.

amelys

Pour vos déplacements dans l'agglomération montargoise, pensez au réseau de transport amelys !

- 4 lignes régulières et une navette gratuite de centre-ville : Coralys
- 14 lignes secondaires et 6 lignes complémentaires ouvertes à tout public
- Resago : vos services de transport à la demande
- Moov'amelys : le service accessible aux utilisateurs de fauteuil roulant
- Inimo : le service SMS gratuit d'information trafic

Keolis Place Mirabeau - 45200 MONTARGIS
02.38.85.28.53 - www.amelys.fr

Pour toutes informations complémentaires, l'agence amelys est ouverte :
le lundi de 13h30 à 18h15 (fermée le lundi en juillet et en août)
du mardi au samedi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h15

LYCEE VOLTAIRE - 45000 ORLEANS

VBA Vincent BOURGOIN Architecte

VINCENT BOURGOIN ARCHITECTE DPLG

53, avenue du Général Leclerc - 78220 VIROFLAY
229, rue Emile Mengin - 45200 MONTARGIS
www.bourgoin-archi.com

Le groupement paroissial : Concert des Petits Chanteurs à la Croix de Bois

Après la Guadeloupe, la Corée du Sud, la Chine et la Réunion, des passages sur les plateaux de télévision, Les Petits Chanteurs à la Croix de Bois ont donné un concert à l'église de Cepoy le mardi 23 Septembre 2014 à 20h30 dans le cadre de leur tournée de rentrée.

Les 300 personnes présentes ont vécu un moment d'émotion intense, sublimé par la pureté des voix cristallines de ces jeunes garçons qui ont fait vibrer toute l'église au son de leur passion.

Après une première partie consacrée à de belles œuvres sacrées, la seconde partie leur a fait faire un voyage autour du monde avec des chants traditionnels et folkloriques, des gospels et encore des incontournables comme « Méditerranée »... Le Groupement Paroissial remercie vivement le public cepoyen,



et d'ailleurs, qui a su, une nouvelle fois, répondre nombreux à leur invitation ainsi que les 11 Familles d'accueil, qui ont hébergé Les Petits Chanteurs durant une nuit, partageant avec eux cet Amour de la « Musique Universelle ».

Attention
changement d'horaire

Prochain rendez-vous à l'église de Cepoy le dimanche 14 décembre 2014 à 16 h pour le « Chantons Noël Ensemble » par la chorale du groupement paroissial.

Association « Assopark », Maladie de Parkinson : Appel à bénévoles

Ce projet consiste à accueillir des malades afin de pouvoir donner du répit aux conjoints ou familles fatigués. Le « relais détente » a ouvert ses portes le 28 août à l'Auberge de Jeunesse. Actuellement 5 malades sont inscrits. Ils sont accueillis un jeudi par mois de 9h à 17h pour y passer la journée et sont pris en charge par des aidants. Les repas sont pris sur place, à l'Auberge.

Des rencontres mensuelles ont lieu à la Salle des Carrières et sont ouvertes à toutes personnes concernées par la maladie de Parkinson : malades, conjoints, aidants, proches, professionnels...

Mais voilà... l'association manque de bénévoles. N'hésitez pas à diffuser l'information autour de vous.

Contact : Suzanne Moutin au 06.82.97.53.67



Bibliothèque municipale

La sélection du trimestre

Central Park, Guillaume Musso

Alice et Gabriel n'ont aucun souvenir de la nuit dernière...

... pourtant, ils ne sont pas prêts de l'oublier !

New York, huit heures du matin.

Alice, jeune flic parisienne, et Gabriel, pianiste de jazz américain, se réveillent menottés l'un à l'autre sur un banc de Central Park. Ils ne se connaissent pas et n'ont aucun souvenir de leur rencontre.

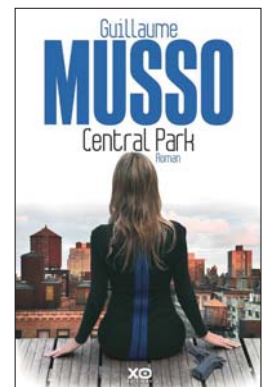
La veille au soir, Alice faisait la fête avec ses copines sur les Champs-Élysées tandis que Gabriel jouait du piano dans un club de Dublin.

Impossible ? Et pourtant...

Les questions succèdent à la stupéfaction. Comment se sont-ils retrouvés dans une situation aussi périlleuse ? D'où provient le sang qui tache le chemisier d'Alice ? Pourquoi manque-t-il une balle dans son arme ?

Pour comprendre ce qui leur arrive et renouer les fils de leurs vies, Alice et Gabriel n'ont pas d'autre choix que de faire équipe.

La vérité qu'ils vont découvrir va bouleverser leur existence...



Il était une fois à Cepoy

Suite du chapitre VI :

CEPOY PENDANT LA REVOLUTION

LES DENONCIATIONS (suite)

... Ces quelques renseignements indispensables donnés, j'en viens à l'aventure des citoyens Guillemain et Lequatre.

C'est l'agent national Maurice François qui vient les dénoncer en Mairie le 27 messidor (An II). La veille au soir, à 7h30, Maurice François passant à côté du calvonnier Jean Guillemain et du fermier Jacques Lequatre, les a entendus convenir pour le moissonnage d'un arpent de bled de 10 livres alors que le prix fixé est à 6 livres l'arpent. Il leur a fait des observations. Guillemain s'est emporté, a crié. Un certain nombre d'hommes se sont rassemblés autour d'eux, et devant ces témoins, Jean Guillemain a accablé le citoyen Maurice François d'invectives et de propos injurieux, l'a traité d'ivrogne fréquentant les lieux de débauche et de fainéant. Convoqué, Guillemain proteste qu'il n'était pas question avec Lequatre de « moissonnage ». Quant aux propos injurieux, il ne les nie pas, il a donné la bonne mesure.

Le fait d'injures à un agent national, déclare le Maire, est du ressort de la police correctionnelle. Le citoyen Guillemain sera envoyé devant le juge de paix du canton pour être jugé et prononcée la peine que de droit.

PERQUISITIONS – ARRESTATIONS

Le 30 germinal (An II), grand émoi au bourg de Cepoy.

Le jour prenait à peine, un Commissaire nommé Brault s'est présenté à la Maison Commune. Les deux gendarmes Morin et Gaillot de la brigade de Montargis, requis par lui, l'encadraient. Ce commissaire a donné aux officiers municipaux lecture d'un ordre du « Comité de Sureté Générale de la Convention » qu'il est chargé d'exécuter immédiatement. Pour cette opération, il a exigé l'appui de la Municipalité, du Comité de Surveillance et de la Garde Nationale. Tel est le texte de cet ordre.

« 20 germinal, An II de la République une, indivisible et impérissable ».

« Ordre du Comité de Sureté Générale de la Convention. Le citoyen Chupin, ex-conseiller au Parlement, demeurant à Cepoy, sera saisi, arrêté et conduit à la prison de la Force, et, à défaut de place, dans toute autre. Les scellés seront mis sur les papiers ».

« Le citoyen Brault pourra requérir de la force armée, des autorités civiles, tout secours dont il aura besoin à cet effet ».

Heure pénible pour la Municipalité de Cepoy...

M. Chupin est aimé et respecté de tous. Les pauvres, et en ce temps ils sont nombreux, n'ont jamais fait appel à sa charité sans recevoir de larges secours. Les habitants de Cepoy qui sont venus prendre ses conseils autorisés ont toujours reçu de lui le meilleur accueil. C'est un homme juste et, dans la salle de la Grande Chambre où il a siégé comme conseiller et où sévit à l'heure présente le sanglant Fouquier, M. Chupin a rendu des arrêts, mais certainement toujours des services.

Sans doute, les châtelains sont gens d'Ancien Régime, mais ils vivent très retirés et on ne peut citer d'eux ni un mot, ni un acte qui soit une critique du Régime présent.

Ils habitent le château du cy-devant Marquis de Cepoy... et puis la loi des suspects ne déclare-t-elle pas : « Coupables de haute trahison tous ceux qui, n'ayant rien fait contre la Liberté, n'ont cependant rien fait pour elle ».

En voilà plus qu'il ne faut pour motiver cette arrestation. En tout cas, M. Chupin ne fut pas dénoncé par un habitant de Cepoy. Ce fut vraisemblablement le fait des membres de ces Sociétés Populaires qui ve-

naient, chaque décadi, parader et pérorer dans la Maison Commune. Ils n'arrivaient plus à faire vibrer la population de Cepoy.

Peu, et encore par peur, répondait à leur appel et les applaudissements ne partaient pas.

A coup sûr, c'était la faute « au Bourgeois ».

Le Maire de Cepoy, le chirurgien Blanchet, ne proteste pas contre cet ordre d'arrestation. Ce serait exposer inutilement sa propre tête. Mais il semble bien que pour sauver M. Chupin, il use d'un autre et plus sûr moyen. Quand on lit le récit de l'entrée du citoyen Brault au château de Cepoy, on a l'impression qu'il est attendu.

L'envoyé de la Convention et les deux gendarmes qui l'accompagnent, le Maire et les officiers municipaux, les membres du Comité de Surveillance, quelques hommes et officiers de la Garde Nationale quittent la Maison Commune et descendent au château. On traverse la rivière dans la barque du passeur Pierre Decens : les eaux sont hautes en avril. Voici tout le cortège devant la demeure de M. Chupin. Le Commissaire et le Maire s'engagent sur le petit pont de bois jeté au-dessus du fossé qui sépare la route du mur de clôture. On demande l'entrée. La cloche rend comme un son de glas. La lourde porte de fer forgé s'ouvre lentement. Tout le monde passe.

Sur le perron, Mme Chupin se présente. Le citoyen Brault exhibe le papier dont il est porteur et donne lecture de l'ordre de perquisition et d'arrestation qu'il est chargé d'exécuter.

SARL THUILLIER PAYSAGE
Christophe LE BRAS

TERRASSE-BASSIN-PISCINE-PAVAGE-DALLAGE-CLÔTURE-
PORTAIL AUTOMATIQUE-TONTE-TAILLE-ELAGAGE

8 rue des vallées
45120 CEPOY
Tel: 02 38 87 84 71 / Port: 06 08 68 85 95
Mail: thuilliersarl@orange.fr
www.parcsetjardin.fr

services à la personne

« Le citoyen Chupin est malade et alité », dit Mme Chupin. Brault exige qu'on le conduise près de lui, et avec le Maire et les deux gendarmes, il monte l'escalier qui conduit à la chambre de M. Chupin.

Les officiers municipaux, les membres du Comité de Surveillance, les gardes nationaux restent dans le vestibule et se tiendront là jusqu'à la fin.

Effectivement, M. Chupin est au lit. Il a deux larges vésicatoires aux cuisses. Son état de faiblesse est extrême.

Le citoyen Brault lui fait connaître l'ordre du Comité de Surveillance. Les deux gendarmes restent auprès du lit du châtelain de Cepoy.

Le Commissaire et le Maire commencent les perquisitions.

Tous les papiers de l'ancien conseiller au Parlement sont arrachés des tiroirs et minutieusement examinés. Les volumes de la bibliothèque sortis et secoués afin de voir si quelque document secret et dangereux n'est pas caché entre les feuilles. Toutes les pièces sont visitées, les tapis retournés, la literie et les meubles fouillés. « On ne trouve rien ».

Quand, dans le fond d'un tiroir de secrétaire, Brault découvre « un étui armoiré » appartenant à la citoyenne. Il le met en poche et l'emportera. Dans une armoire, derrière une pile de draps, il trouve encore « une clochette ornée de fleurs de lys ». C'est beaucoup plus sérieux. Le fait

sera noté au procès-verbal pour lui donner la suite qui convient. En attendant, la « clochette est confisquée et sera transportée à Montargis, au magasin des métaux ».

Le Maire et le Commissaire reviennent à la chambre de M. Chupin. Ils aperçoivent, appendue au mur, « une canne à épée ». Elle est saisie.

C'est tout ; les perquisitions sont terminées.

Quant au citoyen Chupin, le Maire estime que son état est très grave ; il rend impossible son transfert dans une prison. Brault se range à son avis.

En conséquence, le citoyen Chupin sera tenu en état d'arrestation chez lui et le sous-lieutenant de la Garde Nationale Liger recevra ses lettres et les fera porter au Comité de Surveillance et surveillera sa personne.

M. Chupin vivra ainsi jusqu'en septembre.

Après la chute de Robespierre va se produire la détente.

La France renaît à la vie. La Convention rebrousse chemin. Elle envoie par toute la France des représentants avec mission de voir les registres d'écrou des prisons et de mettre immédiatement en liberté les personnes qui sont injustement détenues. C'est ainsi que le 4 vendémiaire (An II),

« le Représentant du Peuple Brivat, en mission dans le Loiret, Loir-et-Cher et l'Indre-et-Loire, signera la mise en liberté de M. Chupin ».

A cette même date et sur l'ordre du même représentant, sortira de prison Philippe Bouvier de la Motte, Marquis de Cepoy.

Philippe Bouvier de la Motte était lieutenant-colonel de cavalerie. Il fut destitué de son grade par un Représentant du Peuple en mission près l'armée des « Costes de la Rochelle » le 20 juin 1793. Nous l'avons vu venir, alors qu'il ne se nomme plus que Philippe Bouvier, demander à la Municipalité de Cepoy l'autorisation d'établir son domicile près du château de ses aïeux.

Quelques jours avant M. Chupin, il a été arrêté et écroué à la prison de Montargis ; il est mis en liberté, lui aussi, le 4 vendémiaire.

Extrait de l'ouvrage
de l'Abbé Parendeau,
(curé de Cepoy de 1935 à 1948)

NB : Ce texte comporte des termes et expressions en usage à l'époque de l'histoire

(Rendez-vous pour la suite de cette histoire dans notre prochain bulletin)

Allianz 

Assurance, assistance et services financiers des particuliers,
professionnels, entreprises et collectivités.

Francis GAGNON Agent général

GALERIE COMMERCIALE **E.LECLERC** 

1094 avenue d'Antibes • 45200 AMILLY

Tél. 02 38 98 69 30 Fax 02 38 98 86 06

francis.gagnon@agents.agf.fr • www.allianz.fr/allianz-agf



RS ISOLSEC

Instrument transformers

Transformateurs de mesure

Transformadores de medida



Une fin d'été chargée en animations ! Le concert, organisé par l'Agglomération Montargoise, nous a permis de proposer aux 250 personnes présentes : saucisses, merguez, frites et de lever le verre pour applaudir les groupes. Les 6 et 7 septembre, Cepoy s'est retrouvé dans les années 1920-1950 et bon nombre de badauds ont pu revoir d'anciens métiers : cordelier, berger et ses moutons, dentelière, forgeron ainsi que des démonstrations (filage de laine, dentelle aux fuseaux, vannerie) et diverses expositions de voitures, tracteurs, vélos le tout parsemé de spectacles : caricaturiste, peintre, accordéons diatoniques, orgue de barbarie, cirque star et la surprise : femme sans tête – tête sans corps.

Le Comité des Fêtes avait commencé ce week-end en proposant un spectacle de lavandières, suivi de la retraite aux flambeaux et du feu d'artifice. Tout au long de ces 2 jours, l'équipe a tenu bon à la buvette et côté restauration. Sans

oublier l'apéritif offert par la municipalité aux « pique-niqueurs » venus plus nombreux que l'an dernier.

Merci aux associations de Cepoy qui tenaient leur stand et à l'Union des Artisans et Commerçants de Cepoy qui était présente sur le parking rempli de vieux jeux en bois ouverts à tous.

Parti sur sa lancée, le Comité des Fêtes a organisé le vide grenier le week-end suivant. On a dénombré 200 exposants sous un beau soleil qui a incité de nombreux visiteurs à parcourir les différents stands.

Prochaine animation : **Le Marché de Noël, dimanche 7 décembre**. Si vous désirez exposer sur ce thème, n'hésitez pas à vous inscrire auprès de Daniel Peaud, 06 28 28 40 64.



La Petite Reine

Malgré un printemps et un été pluvieux, les cyclotouristes de la Petite Reine ne sont pas moins de 25 à 30 chaque mercredi et dimanche à se retrouver devant la Maison de la Suède.

Deux ou trois groupes se constituent pour parcourir, chacun selon son niveau, les routes du Gâtinais.

La Petite Reine a également été bien représentée dans les randonnées organisées par les clubs de l'agglomération, gagnant même des coupes pour sa participation notamment à Châlette-sur-Loing et à Nogent-sur-Vernisson.

La sortie organisée par la Petite Reine pour le week-end de Pentecôte n'a par contre pas motivé beaucoup de cyclistes. Malgré une organisation parfaite, seuls 11 cyclistes ont pris le départ à la Ferté-Saint-Aubin. Après

les routes boisées de Sologne et les vallonnements de la vallée du Cher, l'hôtel du Roy à Chenonceau les a accueillis pour la nuit. Le lendemain, de retour à la Ferté-Saint-Aubin, un repas à La Petite Ferme a été très apprécié avant la visite du château.

La 10^{ème} Cepoyenne, le 25 juin, fut cette année encore un beau succès avec un record de participation. Le temps était de la partie et a permis aux 105 cyclotouristes représentant 19 clubs d'apprécier les

circuits proposés au sud de l'agglomération. Le plus long les a conduits jusqu'à Langesse et tous firent honneur au ravitaillement installé à Ouzouer-des-Champs.

Les 30 et 31 août, une deuxième sortie de deux jours était proposée. Cette fois, 18 cyclistes se sont élancés en deux groupes vers la Puisaye par Toucy, Saint Fargeau ...Ils ont tous apprécié l'accueil

que leur a réservé la Métairie Gourmande au bord du lac du Bourdon. Le lendemain, c'est dans une joyeuse ambiance que tout le monde s'est retrouvé pour partager le repas de midi à Varennes. N'oublions pas nos vélos burlesques qui ont animé la fête de la Saint Loup le 7 septembre.

Le 28 septembre, un maximum de cyclistes se sont retrouvés au stade Champfleuri lors de la Virade de l'Espoir organisée pour aider à vaincre la mucoviscidose. Rappe-

lons que c'est la Petite Reine qui prend en charge l'organisation des circuits vélos lors de cette manifestation.

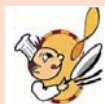
Pour tout renseignement :

- sur l'activité cyclotouriste : Jacky Rat 02 38 93 71 13

- sur l'activité vélos burlesques : François Grall 02 38 28 95 45



Après 2 mois de vacances, l'AJC a repris ses activités !



Fête Saint-Loup

Dimanche 7 Septembre 2014

Comme tous les ans, l'Association des Jeunes de Cepoy participe à cette manifestation.

Nos crêpes, habituellement appréciées par le public, ont eu cette année, un succès mitigé.

En effet, le soleil de plomb qui régnait sur cette fête, a entraîné les visiteurs vers le stand de glaces plutôt que le nôtre.

Néanmoins, la présidente félicite les jeunes qui ont tenu « courageusement » notre stand de crêpes et les parents qui se sont appliqués à les préparer.

Une fois de plus, la boulangerie de Cepoy nous a fourni « gracieusement » la pâte à crêpes. Nous la remercions sincèrement.



Laser Games à Villemandeur

Dimanche 21 Septembre 2014

Cette activité remporte toujours un franc succès : c'est la 3ème fois cette année que nous nous y rendons. Elle permet aux jeunes de se défouler.

13 jeunes ont participé à 3 parties de 20 mn dans la joie et la bonne humeur.

Prochaines sorties et manifestations

11 Octobre 2014

Bowling d'Amilly + repas

Novembre 2014

(date à définir)

Cinéma Montargis

7 Décembre 2014

Marché de Noël de Cepoy

31 janvier 2015 :

une journée à la neige à Super Besse

Assemblée générale

Dimanche 11 Janvier 2015 à 15 h - (salle Perce Neige - derrière la Mairie)

Adhésion : 15 € Cepoy - 18 € hors commune

VENEZ NOMBREUX !!!

Pour tous renseignements : Joséphine GULLI, la Présidente – Tél. 06 72 93 89 81

Ci@C

Le Club Informatique Amateur de Cepoy a repris ses activités depuis le 2 septembre 2014.

Les horaires sont :

- le mardi de 14 h à 16 h et de 17 h à 19 h
- le samedi de 14 h à 16 h.

Chacun peut venir avec son portable ou sa tablette. Les inscriptions se font tout au long de l'année avec adhésion annuelle de "date à date".

Pour tout renseignement : 02.38.85.54.96. aux heures du club ou au 06 75 46 82 92.



US Cepoy Football

L'US Cepoy Football a entamé la saison 2014-2015. Cette année, nous accueillons une troisième équipe en séniors. Les entraînements ont repris depuis le 4 août 2014, Nous avons une équipe 1 qui évolue en 3ème division, la 2 en 4ème division et la 3 en 5ème division. Nous avons toujours une équipe Loisirs qui a repris son championnat le dimanche matin. Le club est constitué de séniors (3 équipes), des U17, U15, U13, U11 et des petites catégories où nous avons atteint un effectif convenable. Nous voulons rappeler cependant que les bonnes volontés seraient les bienvenues afin de faciliter le travail de l'éducateur aux entraînements des U6 et U7. Merci d'avance.

Les inscriptions sont toujours possibles en contactant le 06 33 38 04 71.

PHARMACIE DE L'ISLE **HUCHON & BRIDEL**



Vente et location de matériel médical

Lit médicalisé - Matelas anti escarres - Oxygène médical
Pèse-bébé - Cannes - Béquilles - Aérosol

13, avenue du Château 45120 CEPOY
Tél. 02 38 85 46 13 • Fax 02 38 93 27 66



Pompes Funèbres & Marbrerie

7/7 PATARD CATON 24/24

Une famille au service des familles

Organisation Obsèques - Chambres funéraires
Monuments funéraires - Articles funéraires

CHALETTE / LOING 45 rue de la fonderie 02 38 85 23 19

Durant ce trimestre nos adhérents ont participé à différentes activités :

Judi 26 Juin - Buffet et Jeux de boules

38 adhérents participent à cette journée. Pour la première fois nous proposons le buffet à midi, celui-ci toujours très varié et délicieux est bien apprécié.

Puis nous formons les équipes qui vont s'affronter durant l'après-midi. C'est l'équipe de Mme Poulain, M. Bailly et M. Baylac qui gagne notre concours et une coupe leur est remise par la Municipalité. Les vaincus de la finale, M. Métier et M. Jaffré reçoivent un lot de consolation. La journée se termine vers 18 heures par le verre de l'amitié avec les membres du Conseil Municipal.

Mardi 8 Juillet - Sortie « Découverte du Morvan »

Nous sommes 44 pour participer à cette journée, départ en car à 7h30, arrivée à Alligny en Morvan vers 10h pour découvrir les truites de tous âges et de toutes tailles à la pisciculture de la Serrée, petite dégustation de toasts de rillettes de poissons et d'écrevisses. Puis nous repartons en car jusqu'au Lac des Settons où nous embarquons sur le « Morvan » pour une balade sur le lac. Nous nous rendons ensuite au restaurant « La Presqu'île », bien accueillis et un bon repas nous est servi. Ensuite, nous visitons la Saboterie de la famille Marchand à Gouloux, démonstration de la fabrication des sabots depuis la bûche de



bois jusqu'au sabot prêt à être vendu.

Nous terminons par la visite de la Maison du Parc Naturel du Morvan, l'Arboretum et le Musée de la Résistance, des hommes et des paysages.

Nous reprenons le car en direction de Cepoy vers 18 h, satisfaits de notre journée où nous avons beaucoup appris sur cette région du Morvan.

Dimanche 7 septembre Participation à la Fête Saint-Loup

Comme d'habitude notre club participe et à cette occasion nous avons revêtu nos robes noires et nos chapeaux puisque le thème choisi par le Comité des Fêtes était sur « les vieux métiers - année 1900 ». D'un seul coup, nous avons pris 10 ans de plus. Notre stand de travaux manuels attire de nombreux visiteurs et notre recette est satisfaisante. Merci à toutes celles qui nous aident et apprécient nos ouvrages.

Judi 11 septembre

Sortie à Ferrières

31 personnes participent à cette journée, sortie avec nos véhicules, rendez-vous à 9h50 sur la Place St Macé puis visite de l'église « Notre Dame de Bethléem » et l'ancienne abbaye royale « Eglise abbatiale St Pierre-St Paul ».

Découverte des petites rues où s'exerçaient les vieux métiers, rue des Forges, le lavoir, les anciennes tanneries et l'emplacement du moulin à Tan.

Déjeuner au restaurant « Le Vincennes » Bon repas, bien servi, personnel agréable.

Nous nous rendons ensuite à la Maison Des Métiers d'Art où nous découvrons des œuvres d'artistes et d'artisans de toute beauté; Journée très intéressante, satisfaction de tous les participants.



Prochaines Activités

- Judi 16 octobre : Repas et Loto Salle Jonquille
 - Mardi 4 novembre : Repas dansant Salle Jonquille
 - Judi 13 novembre : Spectacle à Jean Vilar à Amilly
 - Judi 27 novembre : Assemblée Générale - Salle Jonquille
 - Mardi 2 décembre : Sortie publicitaire, Marché de Noël à Paris
 - Dimanche 7 décembre : Stand au Marché de Noël
 - Judi 11 décembre : Repas de Noël, salle Jonquille
- Fermeture du club du 17 décembre au soir au 6 janvier.*

La gym de Cepoy

La 40^{ème} saison vient de débiter pour le club de gym de Cepoy (affilié à la FFEPGV depuis une quinzaine d'années). Les adhérents, encore nombreux cette année, ont repris les cours avec dynamisme (gym, zumba etc.). Ils ont eu l'agréable surprise de découvrir le « coup de jeune » apporté aux locaux. En effet, comme l'avait déjà fait le fondateur



du club, l'actuel président entouré de bénévoles, s'est mobilisé cet été pour rénover les vestiaires. Et... le petit plus : l'installation d'un chauffe-eau pour l'entretien de la salle au quotidien, bien utile aussi pour le grand nettoyage annuel. Ces travaux ont été financés par le club, merci aux adhérents et aux animatrices bénévoles. Encore un grand merci à tous ceux qui se sont investis et bonne saison sportive à tous (Manquants sur la photo : Laurence et Patrick Balayn et Béatrice Bidot).



Nous sommes intervenus 4 demi-journées au bord de l'étang communal pour initier nos jeunes du Centre de Loisirs de Cepoy : le 9 juillet 19 enfants, le 17 juillet : 22 inscrits : dont 19 adultes, un mineur et 2 enfants, le 21 juillet : 20 enfants, le 29 juillet : 25 enfants. Les animations ont été appréciées.

Nous avons organisé nos concours de pêche, sur le canal côté des maronniers le 14 juillet. Tout s'est bien passé dans l'ensemble sous le soleil.

Par contre, les poissons n'étaient pas au rendez-vous !

Les participants, après la remise des lots, ont assisté au vin d'honneur fêtant le centenaire de notre association. Le classement est :

- 1er : M. Eric Thibaut
- 2ème : M. Claude Patient
- 1ère femme : Mme Georgina Vezzani
- 1er enfant : M. Enzo Charlotton

Le 26 juillet, nous avons fait notre concours aux poissons chats à l'étang communal de Cepoy. 16 inscrits dont 14 adultes, un mineur et 1 enfant : soit 15 kg de prises. Nous avons passé une agréable journée.

- 1er : M. Gaillard
- 2ème : M. Lionel Onofri
- 1ère femme : Mme Georgina Vezzani
- 1er enfant : M. Enzo Charlotton

Le dimanche 7 septembre, nous avons aussi participé à la fête de la Saint-Loup en proposant la pêche à la truite dans notre bassin.

Le samedi 13 septembre, nous avons organisé le concours des AAPPMA (Associations Agréées de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique) du Loiret, 13 associations étaient inscrites pour en découdre de 10h à 12h au bord du canal côté du port. Le temps était avec nous mais le poisson lui n'était pas gourmand !

La carpe de Cepoy la Gâtinaise

Au classement général, on trouve aux premières places dans l'ordre :

- M. Jean-Luc Morin de Gien qui a reçu des mains de M. Schouleur, Maire de Cepoy, une coupe (challenge de la carpe). Divers lots et la surprise : un lapin blanc .
 - M. Christian Kauffman de Chailly-en-Gâtinais, une coupe de la ville de Cepoy remise par M. Thierry Beyer, adjoint au maire.
 - La première des dames, Mme Sonia Chauvet de Chailly-en-Gâtinais, a reçu une coupe, divers lots et une plante fleurie.
 - Le trophée des AAPPMA est gagné par Chailly-en-Gâtinais.
 - Un prix offert par notre chef de secteur a été attribué au premier membre du CA : M. Jean-Pierre Durand de Lorris.
- Les membres du Conseil d'Administration de la Carpe de Cepoy la Gâtinaise remercient de leur présence au vin d'honneur M. Neraud, conseiller général du canton de Ferrières, les Maire de Nargis et Cepoy ainsi que M. Beyer, adjoint au maire de Cepoy.

La Pétanque de Cepoy

Fin des concours de pétanque en 2014.

L'année se termine avec le concours du 27 Juillet qui a démarré avec presque une demi-heure de retard à cause d'une pluie battante. Le reste de la journée le temps s'est tenu moyen jusqu'à la fin du concours.

Le dimanche 31 août, debout à 6h30, toute l'équipe s'est rendue à Trainou. Le matin, l'équipe a gagné 26 à 36 contre le club de Sandillon et l'après-midi 24 à 36 contre le club de Puiseaux, retour à Cepoy vers 19h00, après une belle journée ensoleillée.

Bravo aux joueurs, hommes et femmes, qui sortent par tous les temps. Le club est sur la bonne voie. Nous accueillons toujours de nouveaux joueurs.

Les entraînements se font sur le terrain derrière la Salle polyvalente de la Mairie. Profitez-en pour venir tester votre habilité et pourquoi pas prendre une licence pour jouer avec nous.

Horaire des entraînements :

- Mercredi après-midi à partir de 14h jusqu'à 20h, toute l'année.
- du 1er mai au 31 août, le vendredi soir à partir de 19h30 jusqu'à la tombée de la nuit
- Pour la 1ère fois, le club a eu l'autorisation de pouvoir jouer le soir au camping tout le mois de septembre sur les terrains prévus à cet effet.

Amicale des écoles

L'Amicale a repris ses activités avec l'Assemblée Générale qui a eu lieu le samedi 20 septembre. Malheureusement, aucun nouveau parent ne nous a rejoints !!! L'Amicale des Écoles lance donc un appel aux parents d'élèves. **Vous pouvez contacter la Présidente, Sylvie Devergne, au 06 68 43 62 44 ou par mail joel.devergne@wanadoo.fr.**

Le bilan financier nous a permis de remettre à la Directrice de l'école maternelle et élémentaire la somme de 3399,70 € soit 18,68 € par enfant.

L'élection du nouveau bureau pour les postes de secrétaire, trésorier et intendant a eu lieu.

Sont élus : secrétaire Audrey Baert, trésorier Nathalie Rollot et Intendant Joël Devergne.

Les manifestations de l'Amicale ont repris le 11 octobre avec la bourse aux jouets, puériculture, matériels et vêtements de ski (20% des ventes seront reversés aux écoles).

Ensuite le loto aura lieu le samedi 15 novembre, Salle polyvalente.

Arsène Entreprise
PLOMBIER CHAUFFAGISTE
Installation - Entretien - Dépannage

Pose de chaudières
Mise en service par un technicien agréé

34, rue de l'Église
45120 CEPOY
Tél. 02 38 85 53 06 - Port 06 20 96 22 08
arsene-entreprise@orange.fr

Le comité de jumelage

Maison de la Suède

Les membres du Conseil d'Administration du Comité de Jumelage se sont retrouvés début septembre, quelques semaines après l'arrivée de Magnea, notre nouvelle animatrice de la Maison de la Suède, pour marquer le passage de témoin avec Céline, précédente stagiaire. Magnea, jeune Islandaise, nous a rejoints dans le cadre d'un contrat de Service Volontaire Européen, pour une année d'immersion dans la culture française et l'apprentissage de la langue.

Lors de son allocution, le Président a tenu à remercier très fortement Céline qui, durant son stage d'études en Master de Communication terminé début août, a créé, au-delà de la réception et guidage des visiteurs, plusieurs outils de communication : une page Facebook, un site internet, une brochure. Elle a également créé une exposition sur la Suède, le Dalsland (région de notre ville jumelle) et Dals-Ed ainsi qu'une sur le groupe ABBA.

Elle a bien sûr assuré la promotion de ces expositions ainsi que des événements qui s'y sont déroulés.

Le Président a souhaité la bienvenue à Magnea et souligné la très grande satisfaction des membres du Comité quant à son inté-

gration parmi nous et son implication dans l'activité. Arrivée avec un français hésitant, elle a déjà beaucoup progressé et n'hésite pas à aller au-devant des visiteurs pour leur présenter les différentes expositions. Sa prestation est beaucoup appréciée, il n'y a qu'à lire les avis notés sur le livre d'or pour en être convaincu !



Un « grand Merci » Céline et « Bienvenue à Cepoy » Magnea.

La maison de la Suède : étape touristique et culturelle

Durant trois samedis cet été, la Maison de la Suède a été une destination de sorties organisées par l'Office de Tourisme de l'Agglomération et pour une manifestation

organisée par le Rotary-Club.

Au fil du temps le nombre de visiteurs est en progression ! Fin septembre, nous comptons plus de 1000 visiteurs depuis début avril avec 280 pour le seul mois d'août. A l'occasion de la fête St Loup, nous avons eu le plaisir d'organiser une séance de dédicace avec Cindy et Laura, jeunes auteurs d'une BD qui vient de sortir sur les Vikings. Celle-ci est en dépôt vente à la Maison de la Suède au prix de 18 €.

La Maison de la Suède sera fermée aux visites à compter de fin octobre (sauf week-end à thèmes sur lesquels nous reviendrons) et ré-ouvrira au public à compter d'avril prochain.

Durant cette période, Magnea rejoindra l'équipe pédagogique du collège Picasso, tout particulièrement en Arts Plastiques où elle va contribuer à la réalisation d'une fresque à base de mobiles selon Calder sur l'Islande dont les thèmes seront l'eau, l'air et le feu. Une réflexion est aussi en cours pour voir comment Magnea pourrait intervenir dans le cadre des ateliers périscolaires au 1er trimestre 2015.

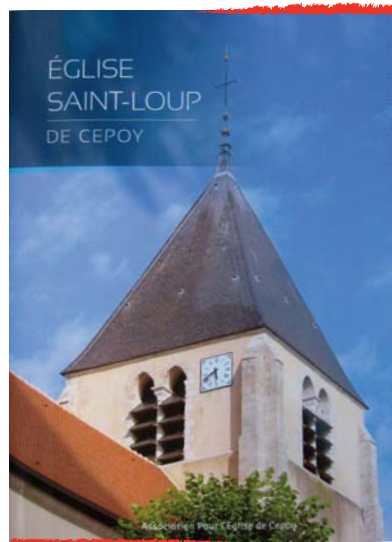
APEC (Association Pour l'Eglise de Cepoy)

Dimanche 21 Septembre, à l'occasion de la Journée Européenne du Patrimoine, l'APEC ouvrait les portes de l'église. Nombre de visiteurs se pressaient tout au long de la journée pour admirer notre si beau patrimoine.

L'APEC avait choisi cette date pour la sortie de son ouvrage consacré à l'église. Il était mis en vente dès l'ouverture et bon nombre de personnes sont venus se le procurer.

En fin d'après-midi, la Présidente Nicole Loiseau, entourée de son Conseil d'Administration, recevait au cours d'un cocktail, M. le Maire et son Conseil Municipal, les présidents d'associations, les adhérents ainsi que les bénévoles de l'association pour présenter l'ouvrage intitulé « Eglise Saint Loup de Cepoy ».

Un premier chapitre est consacré aux neuf siècles d'histoire de l'église. Un second détaille les différentes phases de restauration effectuée en ce début de XXIème siècle par l'APEC dans un premier temps, puis par la commune pour les plus gros travaux. Cet ouvrage propose aux lecteurs une visite guidée de l'intérieur de l'église : chaque vitrail, statue, tableau



et autres étant répertorié sur un plan.

Les membres de l'APEC espèrent que ces pages vous aideront à mieux comprendre et connaître notre patrimoine si bien remis en valeur ces quelques dernières années.

La présidente a remercié chaleureusement M. le Maire pour son soutien à ce projet qu'il avait lui-même soumis quelques années auparavant à l'association.

Cet ouvrage est vendu au prix de 10 €, vous pouvez vous le procurer à la Maison de la Presse de Cepoy, à l'Office du Tourisme de Montargis et auprès de la présidente et des membres de l'APEC.



Chef... la recette !

Le Fraisier

Ingrédients :

Pour la génoise

- gousse de vanille
- 120 g de sucre
- 100 g de farine
- 50 g de beurre
- 4 oeufs

Pour le sirop et la garniture

- 250 à 500 g de fraises selon votre envie de fraises :)
- 150 g de sucre
- 20 cl d'eau
- Vanille

Pour la crème

- 20 cl de crème liquide entière
- 25 cl de lait demi écrémé
- 2 jaunes d'oeuf
- 40 g de maizéna
- 50 g de sucre
- 1 g d'agar agar ou 2 feuilles de gélatine
- 1 gousse de vanille ou 1 sachet de sucre vanillé

Préparation de la recette :

1. Réalisez le sirop en faisant chauffer l'eau, le sucre et la gousse de vanille fendue. Porter à ébullition 2/3 minutes et laissez infuser. Vous pouvez également ajouter du kirsh, du sirop de fraise ou autre...
2. Pour réaliser la crème : faites chauffer le lait avec la gousse de vanille fendue (ou l'extrait de vanille ou sucre vanillé, au choix :)
3. Fouettez les jaunes avec le sucre, ajoutez la maizéna ensuite, progressivement.
4. Ajoutez l'agar agar dans le lait et laissez bouillir 1 minute
5. Versez le lait bouillant dessus en une fois, mélanger et remettre sur le feu moyen, fouettez constamment, la crème pâtissière va s'épaissir
6. Reversez la crème dans un bol propre, la couvrir au contact avec du film alimentaire et laissez refroidir.
7. Fouettez la crème liquide bien ferme (la mettre au congélateur 15 minutes avant, ça aide !!)
8. Ajoutez la crème fouettée à la crème pâtissière froide, délicatement, et mettre dans une poche à douille au frais.
9. Réalisez la génoise à présent !
10. Séparez les blancs des jaunes et battre les blancs bien fermes
11. Ajoutez un tiers du sucre aux blancs quand ils sont fermes, et battre encore 1 minute.
12. Fouettez les jaunes avec le restant de sucre et la vanille
13. Ajoutez le beurre fondu, puis la moitié de la farine tamisée
14. Ajoutez 2 CS de blanc d'oeufs pour détendre la pâte.
15. Ajoutez le reste de la farine
16. Enfin, ajoutez les blancs d'oeufs délicatement en soulevant la pâte pour ne pas casser les bulles d'air !
17. Versez la pâte dans deux cercles (ou sur une plaque, vous pourrez découper les cercles après cuisson...)
18. Enfourez à four chaud 10 minutes à 190°C
19. Imbibez les génoises du sirop dès la sortie du four
20. Procédez au montage du fraisier :
21. Disposez un cercle de génoise dans votre cercle ou moule à charnière
22. Découpez les fraises en deux dans le sens de la hauteur et disposez les 1/2 fraises face coupée vers l'extérieur
23. Plaquez bien les fraises contre le bord avec la crème, et complétez l'intérieur avec la crème et des morceaux de fraises
24. Recouvrez avec le 2e cercle de génoise,
25. Placez au frais entre 2 heures et une nuit avant de démouler et de servir.



Quentin, stagiaire-école en train de réaliser un fraisier, au restaurant scolaire.

Etat Civil



Ils font notre joie

- Calie Arezes, née le 18 juillet à Amilly
- Mickaël Oliveira Correia, né le 24 juillet à Amilly
- Ruby Mailleux, née le 12 août à Paris 12ème
- Fabio Mailleux, né le 12 août à Paris 12ème



Ils se sont unis

- Nathalie Lapena et David Hurter, le 23 août
- Audrey Masson et Guillaume Desterne, le 13 septembre



Ils nous ont quittés

- Joseph Mahot, le 6 juillet à Cepoy
- Denis Cher, le 11 juillet à Cepoy
- Albert Chrétien, le 14 juillet à Amilly
- Gaston Laurot, le 16 juillet à Auxerre
- Alain Levêque, le 28 septembre à Cepoy
- Roland Souchet, le 2 octobre à Cepoy

Bernard KLEIN

Escaliers - Parquets - Portes - Fenêtres
Double vitrage - Volets roulants - Bois

1155, route de Viroy - 45200 Amilly - Tél. 02 38 85 14 92

menuiserie.klein@wanadoo.fr

Octobre		
10/11 et 12	AMICALE DES ECOLES	Bourse aux jouets, salle Jonquille
12	LA PETITE REINE	Rallye des Vignobles, Cosne Cours sur Loire
16	LES TOUJOURS JEUNES	Repas Loto, salle Jonquille
17/18/19/20	BIBLIOTHEQUE	Exposition « le Loiret dans la Grande Guerre », salle Jonquille
23	U.N.R.P.A	Repas d'automne
24/25/26/27	BIBLIOTHEQUE	Bourse multi-collections, salle Jonquille
Novembre		
4	LES TOUJOURS JEUNES	Repas dansant, salle Jonquille
8	PETANQUE CEPOY	Assemblée générale, Auberge de Jeunesse
11	MAIRIE - COMMISSION ANIMATION	Cérémonie des Anciens Combattants
13	LES TOUJOURS JEUNES	Spectacle salle Jean-Vilar à Amilly
15	AMICALE DES ECOLES	Loto, salle Jonquille
16	MAIRIE - COMMISSION ANIMATION	Récompense des Maisons Fleuries
20	MAIRIE - COMMISSION ANIMATION	Soirée Beaujolais, salle Jonquille
22	Ci@C	Assemblée générale, salle Perce-Neige
22	CCAS	Restos du Cœur, Place St Loup
23	MAIRIE - COMMISSION AFFAIRES SOCIALES ET GENERALES	Repas des Séniors
27	LES TOUJOURS JEUNES	Assemblée générale, salle Jonquille
Décembre		
2	LES TOUJOURS JEUNES	Sortie publicitaire - Marché de Noël à Paris
6	MAIRIE - COMMISSION ANIMATION	Téléthon
7	COMITE DES FETES	Marché de Noël
11	LES TOUJOURS JEUNES	Repas de Noël, salle Jonquille
13	MAIRIE - COMMISSION AFFAIRES SOCIALES ET GENERALES	Colis de Noël
13	COMITE DE JUMELAGE	Sainte-Lucie, Maison du Jumelage
18	U.N.R.P.A	Assemblée générale

Cérémonie du 11 novembre

Elle se déroulera de la manière suivante :

10 h 45 : dépôt de gerbe au cimetière

11 h 00 : rassemblement place St-Loup

11 h 15 : dépôt de gerbes au monument aux morts
(à côté de la mairie)

Les enfants des écoles sont invités à se joindre à cette célébration qui est aussi celle du centenaire de la Grande Guerre.

TAXI CEPOY

23 années à votre service

Véronique
LACOMBLE



Transports de malades assis

Gares

Aéroports

Port. 06 09 35 13 35 • Tél. 02 38 89 27 92

57, rue de la Grotte aux Loups - PAUCOURT

Sans hébergement ni d'origine, tous usages - Photos: suggestion de présentation - © Proust



LE REPAS À DOMICILE
ET BEAUCOUP PLUS ENCORE

Dès demain,
votre repas **livré** chez vous !

Le plaisir retrouvé des petits plats savoureux
et équilibrés

Des menus de qualité adaptés à votre régime

Des formules personnalisées

Mise en place sous 24h - Sans engagement de durée
Pas de frais de dossier, ni de liste d'attente

www.les-menus-services.com

Agence Montargis

66 av. du G^{al} de Gaulle - 45200 Montargis

02 38 97 86 71

montargis@les-menus-services.com

OFFRE D'ESSAI

offert

1 déjeuner

Offre promotionnelle non cumulable, valable une seule fois par foyer pour une personne de +55 ans, jusqu'au 31/12/2015 et dans la limite de nos disponibilités.

**ENERGIE
RENOUVELABLE**

être terre

ENERGIE

AIR

EAU

SERVICE

SALLE DE BAINS

les
maîtres
du bain

115, rue de Château-Landon
45120 CORQUILLEROY

02.38.85.38.28

www.proustsarl.fr

CHAPAT ENERGIE

PLOMBERIE - CHAUFFAGE - CLIMATISATION
ÉLECTRICITÉ - FROID - VENTILATION

17, rue Pierre Nobel
ZA Villemandeur
45700 VILLEMANDEUR
02 38 87 85 19
contact@chapat-energie.fr

Pompe à chaleur

Chauffage toutes énergies

Aménagement pour personne à mobilité réduite

**RAMONAGE & ENTRETIEN
TOUS TYPES DE CHAUFFAGE
PAC - Poêles - Chaudières
Climatisation réversible...**

COM EN LOUE - TRAVAIL EN SECOURS - 100% FRANÇAIS

**IMPRIMERIE
LE LOUP**

P.A.O. • Découpe • Pliage • Façonnage • Brochage...

Tous travaux d'impression
Noir et couleur - De la conception à l'impression
Offset & numérique

IMPRIM'VERT®

Brochures - Plaquettes - Flyers - Entêtes de lettre - Carnets autocopiants - Enveloppes - Faire-parts...

Z.A. - 6, rue Edouard-Branly - 45700 Villemandeur
Tél. 02 38 85 06 49 - Fax. 02 38 85 25 54 - E-mail : imprimerie.loup@wanadoo.fr